

Clamart Citoyenne**Groupe d'opposition**

35, rue Victor Hugo 92140 CLAMART

Courrier : elus@clamart-citoyenne.fr

Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine

Clamart, le 13 décembre 2021

Objet : Signalement suite à la tribune du Maire et de la majorité municipale dans le bulletin municipal de la commune de Clamart (Clamart Infos) appelant à adhérer au parti « Les Républicains »

Monsieur le Préfet,

Par une lettre en date du 9 novembre 2021, les élus du groupe Clamart Citoyenne au conseil municipal de la ville ainsi que les deux co-présidents de l'association Clamart Citoyenne vous ont adressé un signalement. Celui-ci est relatif à la publication par le Maire et la majorité municipale d'une tribune publiée dans le journal municipal, "Clamart Infos" appelant nos concitoyens à adhérer au parti Les Républicains afin de pouvoir participer à l'élection primaire de ce parti et leur demandant expressément de voter en faveur de Madame Valérie Pécresse.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en période électorale, celle-ci ayant officiellement débuté le 1er octobre, le contenu de la tribune libre d'une collectivité ne devait avoir qu'un caractère strictement informatif et ne retranscrire que les seules positions prises par les groupes politiques sur les décisions institutionnelles adoptées par leur collectivité. Par conséquent, nous estimons que cette tribune ne respecte pas les dispositions du Code électoral et de la jurisprudence du Conseil d'Etat sur le sujet.

Aussi, nous vous demandons de recevoir le signalement transmis par notre lettre du 9 novembre et de nous informer des suites que vous entendiez y donner pour mettre un terme à cette pratique illégale du Maire et de sa majorité municipale. N'ayant obtenu aucune réponse depuis plus d'un mois, nous nous permettons de réitérer notre demande et espérons que vous y donnerez suite.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération distinguée.

Les élus du groupe Clamart Citoyenne au conseil municipal et les co-présidents de l'association.

Didier Dincher, Agnès Hartemann, Pierre Carrive, Nathalie Mangeard-Bloch, Philippe Saunier, Christine Genty, David Huynh, Philippe Berthelier et Valérie Guenet.

Pièce jointe :

Tribune de la majorité dans Clamart Infos novembre 2021

Désignation du candidat de la droite et du centre : choisissons du Faire !

Le 4 décembre prochain, le candidat de la droite à l'élection présidentielle sera désigné à l'issue d'une primaire interne des Républicains.

Valérie Pécresse s'est déclarée candidate à cette primaire interne, car elle s'est toujours engagée à soutenir notre Maire, Jean-Didier Berger, 1er Vice-Président de la Région Ile-de-France, nous soutenant dans sa volonté qu'elle porte pour remettre de l'ordre dans notre pays et retrouver la fierté française.

Depuis 6 ans, Valérie Pécresse conduit la Région Ile-de-France avec efficacité. C'est une politique qui répond aux besoins de chacun qu'elle a choisi de mener pour les Franciliens et qu'elle propose de poursuivre. Une politique des résultats, de la preuve, telle que nos concitoyens la souhaitent pour rétablir la confiance dans nos dirigeants.

C'est cette politique du « faire » et de rassemblement que nous souhaitons soutenir à l'occasion de l'élection présidentielle des Républicains.

Mais cette élection interne sera probablement serrée et chaque voix va compter.

Le vote se fera en ligne, en deux tours, sur le site Les Républicains. Le 1er tour aura lieu du mardi 28 novembre au jeudi 2 décembre à 14h, le second du vendredi 3 décembre à 8h au samedi 4 décembre à 14h. Le candidat sera proclamé le 4 décembre.

Pour pouvoir voter Valérie Pécresse, il faut adhérer. Les adhésions ou ré-adhésions au parti LR sont acceptées jusqu'au 16 novembre par courrier et jusqu'au 16 novembre par Internet. Il s'agit d'une étape importante pour notre pays. C'est une occasion historique de gagner et de rassembler autour d'une vision commune de notre pays.